

# Maroc

## Circuit les villes impériales

**Du 04 au 11 octobre 2025**

**8 jours / 7 nuits**

**Hôtels 5\*\*\*\*\***

### Jour 1: MARSEILLE ✈️ MARRAKECH

Rendez-vous des participants et transfert en autocar le matin jusqu'à l'aéroport Marseille-Provence. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Voyages. Formalités d'enregistrement. Envol pour Marrakech sur vol de la compagnie Transavia ou Ryanair. Accueil à l'arrivée par votre guide local et visite de Marrakech avec la visite du Palais Bahia, de la Koutoubia et de la Medersa Ben Youssef. Déjeuner. Après le repas, visite des jardins de la Ménara, oasis de verdure en plein cœur de la ville. Poursuite par la découverte des remparts de la ville, une promenade fascinante qui vous permettra de découvrir l'architecture et l'histoire de Marrakech. En fin de journée, installation à votre hôtel.

Dîner et logement.

### Jour 2: MARRAKECH

Petit déjeuner et seconde journée entière consacrée à la découverte de Marrakech. Prenez place à bord d'une calèche qui vous conduira vers les jardins Majorelle, en longeant une partie des remparts et de la vieille muraille de la ville. Visite du jardin Majorelle d'Yves Saint-Laurent, créé dans les années 1920 par l'artiste français Jacques Majorelle. Vous pourrez admirer ce superbe jardin regorgeant de bougainvilliers, de cocotiers, de bananiers, de bambous, de palmiers et comptant également un merveilleux jardin de cactus. Déjeuner dans un palais de la Medina. Après le repas, découverte des souks, véritable labyrinthe où la foule vous happe puis vous porte dans le jeu des rayons de lumière. On termine avec la place Djemaa El Fna, cœur vivant et théâtre de la ville où le spectacle s'éveille : charmeurs de serpents, acrobates, dresseurs de singes, conteurs de bonne aventure vous ensorcèleront. Dîner au restaurant et retour à l'hôtel pour la nuit.

**à partir de 1295€ / pers**

**Base 30-39 personnes**

### Les Points Forts

- ✓ Transfert aéroport-Vol direct de Marseille
- ✓ Déjeuner dans un palais à la Médina
- ✓ Visite de la mosquée d'Hassan II
- ✓ Promenade en calèche à Marrakech
- ✓ Accompagnateur dédié

### Jour 3: MARRAKECH / CASABLANCA

Petit-déjeuner et départ pour Casablanca où l'arrivée est prévue pour le déjeuner. Après le repas, tour d'orientation de la métropole économique. Visite du quartier résidentiel chic d'Anfa et la corniche Aïn Diab, de la place des Nations Unies au boulevard Mohamed V, ponctuée par un arrêt sur l'esplanade afin de visiter la mosquée Hassan II. Installation à l'hôtel à Casablanca en fin de journée. Dîner et nuit.

### Jour 4: CASABLANCA/RABAT/MEKNES/FES

Après le petit déjeuner, départ vers Rabat. A l'arrivée, visite de la capitale administrative avec la découverte du palais royal, la tour Hassan, le mausolée Mohamed V. Déjeuner puis route vers Meknès. Après-midi, visite de la cité impériale fortifiée. Tour panoramique où vous verrez la place El Hbim, Bab Khémis, la célèbre porte Bab Mansour. L'excursion se poursuit à la découverte des vestiges romains de Volubilis. Reprise de la route et départ pour Fès. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.



## Jour 5 : FES

Petit déjeuner et journée consacrée à la visite de Fès dotée d'un passé prestigieux, qui réserve des surprises inattendues. Franchissez les murs de la fameuse médina de Fès, distinguée par l'Unesco en tant que valeur universelle exceptionnelle. Découverte de la médina avec la visite de la medersa Attarine, la fontaine Néjarine décorée de zellines et l'extérieur du Mausolée Moulay Idriss et la mosquée Al-Karaouine. Continuation par la découverte de la richesse artisanale fassi avec les différents quartiers des souks qui sont certainement les plus envoûtants du Maroc. Déjeuner dans un ancien palais de la médina. Dîner et nuit à l'hôtel.

## Jour 6 : FES / MARRAKECH

Après le petit déjeuner, départ pour Marrakech. Arrêt en chemin pour le déjeuner. Après le repas, reprise de la route et continuation par l'autoroute. Arrivée à Marrakech en fin de journée. Installation à l'hôtel et petit moment de détente. Dîner et nuit.



## Jour 7 : MARRAKECH

Après le petit déjeuner, départ pour une excursion dans la vallée de l'Ourika. Cette vallée verdoyante, située dans le Haut Atlas, vous offrira des paysages magnifiques avec des montagnes aux couleurs chatoyantes, des rivières cristallines et une végétation luxuriante. Vous aurez l'occasion d'aller à la rencontre des populations locales et découvrir leur mode de vie traditionnel. Déjeuner puis retour à Marrakech en milieu d'après-midi. Temps libre pour vous détendre ou flâner dans les souks à votre rythme. Dîner et logement à votre hôtel.

## Jour 8 : MARRAKECH ✈️ MARSEILLE

Petit déjeuner et transfert à l'aéroport. Formalités d'enregistrement. Envol pour Marseille Provence sur vols Transavia ou Ryanair. A votre arrivée, retour en autocar vers vos différents lieux de prise en charge.



## FORMALITÉS :

Passeport en cours de validité + Formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences du/des pays visités ou en transit et de la compagnie aérienne.

## INFORMATIONS :

La photocopie de votre passeport est obligatoire au moment de votre inscription.

La compagnie Ryanair et/ou Transavia ne propose pas de prestations gratuites à bord de ses vols.

\* La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages si le groupe est composé de plus de 30 participants.

Ce voyage est déconseillé aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Dans le cadre du projet de loi de finances 2025, le ministère de l'économie et des finances prévoit d'augmenter très sensiblement la taxe dite de solidarité (TSBA) sur les billets d'avion. Si celle-ci entre en vigueur nous serons alors dans l'obligation de répercuter le montant de cette hausse estimée entre 10€ et 50€ selon le trajet aérien.

## NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport aller/retour en autocar jusqu'à l'aéroport  
Le transport aérien Marseille / Marrakech / Marseille sur vols réguliers Transavia ou Ryanair ou toute autre compagnie lata  
Les taxes d'aéroport (70€ au 02/09/24)  
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport  
L'hébergement en chambre double en hôtels 5\*\*\*\*\*  
La pension complète du déjeuner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8  
Le transport en autocar de tourisme  
Les excursions et visites mentionnées au programme  
L'entrée à la mosquée d'Hassan II  
L'entrée au site de Volubilis  
L'entrée au Palais Bahia  
L'entrée à la Medersa Ben Youssef  
L'entrée au jardin Majorelle  
La promenade en calèche à Marrakech  
La présence d'un guide accompagnateur pendant le circuit  
La présence de guides locaux lors des visites  
Les taxes et services  
La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages\*  
L'assistance / rapatriement  
L'assurance annulation (offerte)  
L'assurance «Protection sanitaire» (offerte)

## NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle: 310 € / personne (nombre limité, nous consulter)  
Les boissons  
Les pourboires au guide et au chauffeur  
Les dépenses personnelles



## CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Pour les croisières maritimes, fluviales et les voyages aériens, les conditions d'annulation, par personne, sont les suivantes :

**30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation**

**10 % du montant du voyage de 60 à 46 jours**

**25 % du montant du voyage de 45 à 31 jours**

**50 % du montant du voyage de 30 à 16 jours**

**75 % du montant du voyage de 15 à 5 jours**

**100 % du montant du voyage moins de 5 jours avant le départ.**

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par e-mail, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

## ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

## **PRINCIPALES EXCLUSIONS**

---

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ; Les annulations résultant d'exams périodiques de contrôle et d'observation.

## **CESSION DE CONTRAT**

---

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

## **ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT**

---

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Services en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;

- les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;

- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,

- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

## **TAXES D'AEROPORT**

---

Elles sont indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix comprend ». Compte tenu de la fluctuation permanente du tarif mentionné à la date de parution du catalogue, cette taxe est susceptible d'être réajustée en fonction de sa valeur exacte jusqu'à 20 jours avant le départ.